

la Gazette de Milon



Joyeux
Noël

SOMMAIRE

À LA UNE

Aurélie Boursier
Saclay Valley
Pollution du Rhodon



PATRIMOINE

Centenaire de l'Armistice du 11 novembre et histoire d'un poilu



LA GAZETTE DE MILON

Bulletin municipal
de Milon La Chapelle
N°21 | Automne Hiver 2018
Tirage : 140 exemplaires.

En couverture : Milon sous la neige
- photo de B. Boutouyrie

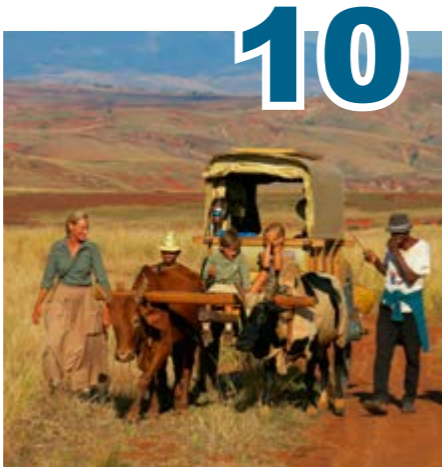
VIE COMMUNALE

Budget - Conseils municipaux -
Cimetière - Travaux - Zéro Phyto



TALENTS

Le sculpteur Jeffus
Madatrek, le retour



Responsable de la publication :
Jacques Pelletier
Rédaction : Caroline Tchekhoff
Crédit photo : Bernard et Pascale Boutouyrie,
Alexandre Poussin

Conception graphique :
effet-immédiat.com

RETROSPECTIVE

Fête de Milon
SylC - Hélium



INFOS PRATIQUES

Vie des associations - L'Auberge
de la Chapelle - Babysitting -
Urgences



Milon La Chapelle fait partie de la Communauté
de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse
(CCHVC) et du SIVOM de la région de Chevreuse.

À noter en 2019
la Galette des Rois
samedi 12 janvier
à 17h30 à la mairie

COMPLEXITÉS

Nous lisons dans nos journaux que notre administration travaille sur la simplification, ne nous a-t-on pas promis de nombreuses fois le fameux « choc de simplification » ?

Hélas, force est de constater que quotidiennement les procédures ne font que s'empiler.

Notre administration publique devient de plus en plus tatillonne. Un exemple : notre Trésorerie de Maurepas a refusé de payer les 130 € d'un plombier, venu réparer la fontaine de notre village, au motif que le RIB de l'entreprise n'était pas passé par mail, alors que la Trésorerie possédait ce fameux RIB sous format papier ; il a fallu trois mois pour résoudre cet important problème. Et je ne vous parlerai pas du nombre d'écritures que nous sommes sommés d'annuler et de ressaisir parce que depuis des années nous utilisons un compte et que notre Trésorier a décidé d'en utiliser un autre.

Le temps où nos correspondants fonctionnaires nous aidaient dans la réalisation des tâches administratives qui sont des nôtres est révolu. Désormais les élus sont au service des fonctionnaires et doivent répondre, le petit doigt sur la couture du pantalon, à leurs injonctions comminatoires.

S'ajoute à la complexité administrative, la complexité financière. Je vous ai régulièrement informés d'une part des impôts nouveaux qui pèsent sur nos communes tels que le FSRIF (Fonds de Solidarité de la Région Ile de France) qui, cette année, augmente les charges de notre budget communal de 16 000 € ; et d'autre part de la diminution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui s'est réduite de 23 000 €, en 10 ans, de 2008 à 2018, elle est passée de 48 000 à 25 000 €.

Par le seul jeu combiné du FSRIF et de la baisse de la DGF, la capacité financière de notre commune s'est réduite de 39 000 € soit 24,5 % de notre budget de 160 000 € hors FNGIR¹.

1 - Le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) est apparu en 2010 pour compenser les différences de revenu entre les communes suite à la suppression de la « taxe professionnelle » ; pour Milon la chose est neutre : nous percevons 62 676 € et nous versons 62 676 €.

Le mot du maire



La conséquence est que notre marge de manœuvre pour l'investissement est de plus en plus réduite. Bien sûr nous déployons tous nos efforts pour obtenir diverses subventions d'investissement en provenance de l'Etat, du Département, de la Région et du PNR mais la somme de ces subventions est légalement plafonnée à 80 %, 20 % reste inexorablement à la charge de notre commune.

Mais nous avons aussi quelques sujets de satisfaction qui nous font vite oublier ces tracasseries administratives et financières.

Par exemple notre nouvelle Secrétaire de Mairie, **Aurélie Boursier**, qui s'est attelée à la mise en ordre de notre comptabilité pour satisfaire notre fameuse Trésorerie de Maurepas. Aurélie apprend vite et agit avec efficacité, discrétion et gentillesse. La tâche des élus s'en trouve un peu simplifiée.

Par exemple le moment d'exception de la fête de notre village.

Et puis et toujours le charme de notre village que nous apprécions chaque jour un peu plus.

Enfin, je salue ici la mémoire de **Patrice Bouygues** décédé le 2 octobre dernier. Patrice, médecin anesthésiste, était un homme généreux, depuis plus de 20 ans il œuvrait bénévolement au Tchad pour soigner notamment des enfants. Habitué à consacrer du temps pour les autres Patrice en consacra aussi pour notre commune. Il exerça la charge de conseiller municipal pendant 7 ans de 2001 à 2008. A la fin de son mandat, il continua de participer à la vie de la commune comme membre de la commission des Impôts à laquelle il appartenait toujours à l'heure de son décès.

Nous n'oublierons pas sa gentillesse et son sourire.

À toutes et à tous, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Jacques PELLETIER

Bienvenue à Aurélie Boursier

Notre secrétaire de mairie

Je m'appelle Aurélie Boursier, j'ai 33 ans.

Avant de devenir secrétaire de la mairie de Milon La Chapelle, j'ai travaillé 11 ans au sein de Mutuaide Assistance, une filiale de Groupama.

Lors de mes premières missions, je devais mettre en place les aides à domicile aux assurés (Groupama, GAN, ...) qui sortaient d'une période d'hospitalisation. J'ai ensuite évolué vers la plateforme commerciale où je vendais à des clients tels que la Société Générale, la Banque Postale, ... des prestations d'aide à domicile dans le cadre de la loi Borloo.

L'activité étant grandissante, ma hiérarchie m'a proposé d'évoluer vers un poste de chargé de prestataire : recruter nos prestataires pour les aides à domicile mais aussi les artisans, négocier les tarifs, veiller au respect de la législation en vigueur, et aussi faire des contrôles sur site dans tout le pays.

Finalement, pendant un peu plus de 2 ans j'ai été assistante de direction en charge des 11 membres du comité de direction. Je m'occupais du budget de chaque service, des commandes, des déplacements, et de l'organisation de l'agenda de chaque responsable de service.

J'aime aller à la découverte de nouvelles choses, et étant amoureuse de notre belle région, j'ai quitté ma région du 77 pour m'installer dans les Yvelines, Ayant, dans un premier temps, conservé mon emploi, j'ai constaté que je ne pouvais pas concilier les deux. J'ai donc parié sur une nouvelle vie professionnelle auprès de vous.

Je remercie Monsieur Pelletier de m'avoir embauchée pour le poste de secrétaire de la mairie. Je peux dorénavant découvrir de nouvelles choses et apporter mon expérience à une très belle commune.



Saclay Valley

Inspiré par le succès de la Silicon Valley, l'ambitieux projet de cluster scientifique et technologique de Saclay Valley en cours de constitution sur le plateau de Saclay comporte trois grands volets :

- Un volet scientifique, avec la constitution progressive de l'université Paris-Saclay, qui rassemble dix-neuf universités, grandes écoles et organismes de recherche ;
- Un volet économique, qui repose sur l'implantation des centres de Recherche & Développement des grandes entreprises, la création d'un écosystème favorable aux jeunes entreprises innovantes et aux start-up et la valorisation commerciale des avancées scientifiques et technologiques réalisées sur le plateau ;
- Un volet aménagement du territoire, centré sur le déménagement de six établissements d'enseignement supérieur sur le plateau et la construction d'un grand campus urbain, moderne et attractif.

La concentration de grands groupes et de PME innovantes associés à un pôle universitaire



d'envergure mondiale, font, du cluster Paris-Saclay, un des 8 pôles d'innovation les plus importants au monde.

À terme, Paris-Saclay regroupera entre 20 et 25 % de la recherche scientifique française.

Élément central de ce pôle scientifique et technologique, le campus Paris-Saclay se déploie essentiellement sur la frange sud-est du plateau de Saclay, sur un périmètre de 7 kilomètres de long sur un kilomètre de large, allant du nouveau éco quartier Camille Claudel à Palaiseau aux portes de CEA dans le secteur de Saint Aubin. L'option retenue est de privilégier un aménagement dense et compact, permettant d'une part une vie urbaine avec toutes ses composantes, et d'autre part de préserver un espace naturel et

agricole de grande qualité.

L'Université Paris-Saclay réunit au sein d'un modèle original dix-neuf établissements autonomes d'enseignement supérieur et de recherche et d'organismes de recherche.

Quel effet pour Milon La Chapelle ?

Face à un tel développement, qui fait écho à l'urbanisation de Saint-Quentin et de Guyancourt, Milon, que nos édiles ont su préserver d'une « banlieueïsation » restera, on l'espère, le havre bucolique qui fait tant d'envieux et suscite tant de convoitise, si, toutefois, l'intercommunalité ne le met pas trop à mal.

Nous y veillerons.

Pollution du Rhodon

Traque des responsables de la pollution, procédure en cours

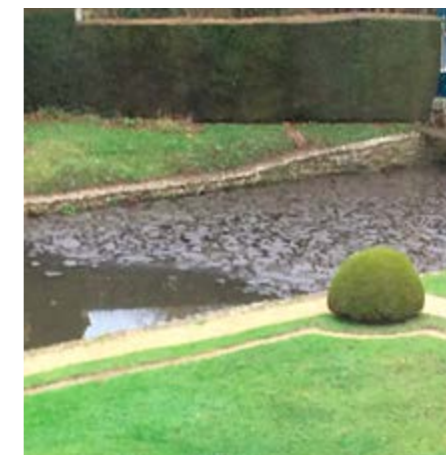
par Jacques Pelletier

En septembre 2017, notre Commune, associée au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et à deux associations de protection de l'environnement (AAVRE, UNAPNR), a obtenu la désignation d'un expert judiciaire chargé de se prononcer sur la nature, l'étendue et l'origine de la pollution qui, de façon répétée, voire chronique, affecte les eaux du Rhodon.

Les opérations d'expertise se poursuivent. Pour des raisons diverses, et faute de prélèvements réalisés contradictoirement en présence de toutes les parties intéressées (exploitant de la station, Communes et établissements publics intercommunaux concernés..), elles n'ont malheureusement pas véritablement progressé. L'origine des pollutions n'a donc pas encore été identifiée avec une certitude suffisante.

Les exploitants de réseaux situés à proximité de la station d'épuration du Mesnil Saint-Denis ont été mis en cause. Un organisme chargé de réaliser des prélèvements a été désigné par le Tribunal administratif de Versailles mais ces prélèvements n'ont malheureusement toujours pas été effectués bien que le PNR ait indiqué qu'il ferait l'avance de leur coût.

Une visite de la station d'épuration a eu lieu le 17 janvier 2018. Depuis cette date, aucune réunion d'expertise n'a été organisée, deux réunions prévues



Un bief de Milon, fraîchement curé!, alimenté par les eaux polluées du Rhodon

La prochaine réunion est prévue le 19 décembre prochain.

Tout est donc mis en œuvre pour obtenir, le plus rapidement possible, compte tenu des contraintes procédurales applicables, les réponses qui doivent être apportées à une situation dont l'environnement en général et les habitants de la Commune de Milon La Chapelle sont directement victimes. ■

initialement en juillet, puis août 2018 ayant été, pour diverses raisons, annulées.

A plusieurs reprises, l'expert a été informé d'épisodes de pollutions survenus, notamment en sortie de la buse de rejets de la station d'épuration du Mesnil-Saint-Denis. Elle a donc pu se rendre sur les lieux le 6 juin 2018.

Enfin, très récemment, en novembre 2018, la Commune, le PNR et les associations ont été rejoints, dans la procédure d'expertise par des habitants de Milon qui, après avoir fait - avec le soutien de la Commune (voir la Gazette de Milon-la-Chapelle Printemps-été 2017, pages 4 et 5) - d'importants travaux de restauration de leurs biefs situés sur le territoire communal, de part et d'autre de la Grande Prairie, ont été très directement et gravement confrontés aux pollutions des eaux du Rhodon, ses eaux alimentant les biefs.

septembre 2017



Rhodon - boues station d'épuration en sortie 2^{ème} buse béton forêt Port-Royal 17.01.2017 - source : AAVRE



boues - station d'épuration en sortie buse béton forêt Port Royal 17.01.2017 - source : AAVRE

Conseil Municipal | Principales délibérations des 15 mars et 12 avril 2018

LE BUDGET

► Approbation du Compte Administratif 2017 et vote du Budget Primitif 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017, en €

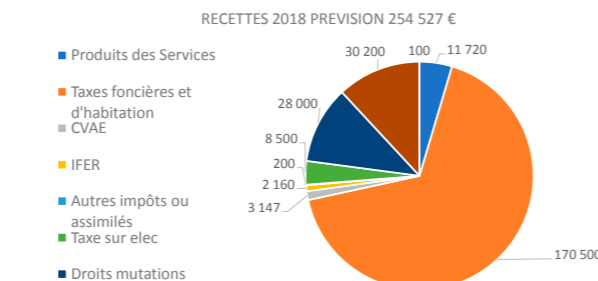
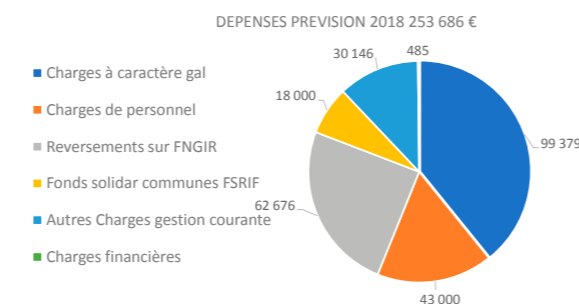
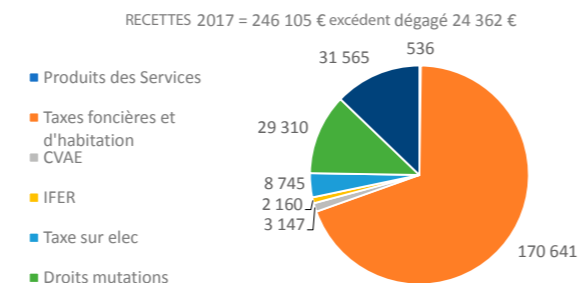
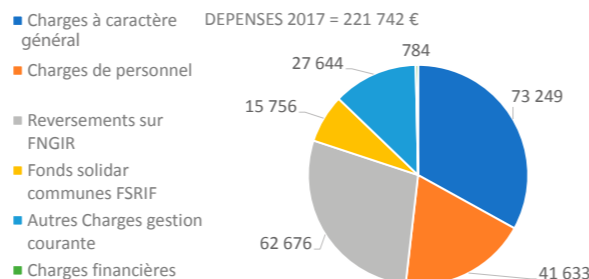
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Réalisations	221 742,25 €	246 104,72 €	24 848,88 €	39 759,90 €
Report Exercice 2016				662,15 €
Résultat Exercice 2017	Positif 24 362,47 €		Positif 15 573,17 €	
Résultat Global 2017	Global positif 39 935,64 €			
Total Réalisations plus Report plus RAR	221 742,25 €	246 104,72 €	74 980,77 €	50 422,05 €

Le CM décide de reporter l'excédent de fonctionnement 2017 de 24 362,47 €, au compte R 1068 de la section d'investissement du BP 2018, et de reporter l'excédent de l'investissement 2017 de 15 573,17 €, au compte R 001 de la section d'investissement du BP 2018.

BUDGET PRIMITIF 2018, en €

	section fonctionnement 2018		section investissement 2018	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
001 Excédent reporté investissement CA 2017			001 Report Exercice N-1	15 573,17
			Restes à réaliser 2017	50 131,89 / 10 000,00
R1068 Excédent reporté Fonct. CA 2017			R1068 Report Exercice N-1	24 362,47
dépenses réelles	254 527,00	254 527,00	Opérations Invest. 2018	155 792,00 / 155 988,25
Total	254 527,00	254 527,00	Total	205 923,89 / 205 923,89

Total budget dépenses : 460 450,89 € - total budget recettes : 460 450,89 €.



Les autres délibérations

- SIVOM : le CM accepte la transformation du SIVOM de la Région de Chevreuse en Syndicat à la carte et adopte les nouveaux statuts.
- PNR : le CM décide de poursuivre sa participation financière au PNR, soit 1269 € pour 2018.
- Voirie : le CM décide de solliciter du Conseil Départemental une subvention en matière de Voirie, qui s'élèvera à 126 393 € HT, soit 70 % du montant de travaux subventionnables de 180561,30 € HT.
- Le CM décide d'attribuer une indemnité de conseil de 274,42 € à M. DUHAMEL, comptable du Trésor.
- Le Conseil Municipal décide de s'engager dans la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité.
- Le CM décide d'adhérer au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures 2019-2022.
- Gaz : le CM autorise M. le Maire à signer, pour une durée de 30 ans, le nouveau traité de concession entre la ville et GRDF pour la distribution publique en gaz naturel sur la commune.
- Taxes directes locales 2018 : le CM décide d'appliquer en 2018, les mêmes taux qu'en 2017.
- Le CM autorise M. le Maire à reconduire la ligne de trésorerie et à signer la convention au nom et pour le compte de la commune.
- Le CM approuve l'adhésion de Jouars-Pontchartrain au SIRYAE.
- Le CM accepte l'adhésion au SIEED de la CCHVC pour la commune du Mesnil St-Denis. ■



Zéro Phyto

Objectif :

Milon = terre saine sans pesticides

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires fait partie des engagements du Plan National Ecophyto. Tous les acteurs sont concernés : les agriculteurs, les gestionnaires d'infrastructures, les collectivités et les habitants.

La responsabilité de chacun est donc engagée.

Les substances actives contenues dans les produits phytosanitaires sont efficaces parce que toxiques. Elles présentent donc potentiellement un risque pour l'homme et les écosystèmes. Entraînées par les eaux de ruissellement, elles se retrouvent dans les nappes souterraines qui servent à l'alimentation en eau potable et dans nos rivières.

En France, 96% des rivières et 61% des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides. Les pesticides ont des effets graves sur la santé : atteintes dermatologiques, neurologiques, du système cardio-vasculaire, du système respiratoire, maladies neurodégénératives, cancers...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, toutes les communes de France doivent se passer de pesticides dans les espaces accessibles ou ouverts au public : espaces verts, forêts, promenades, voirie, terrain de sport, cimetière.

Comment agir ?

Le PNR, en collaboration avec les communes volontaires et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional d'Ile-de-France, a initié en 2010 le programme Objectif Zéro Phyto qui a pour objet de réduire puis supprimer les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics.

La question de l'adhésion de la commune à la charte Objectif Zéro Phyto est à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2018.

Si ce point est approuvé, la municipalité s'engagera à :

- maintenir l'entretien de ses espaces publics sans produit phyto ;
- fournir chaque année les données concernant les pratiques alternatives d'entretien.

Dans le domaine agricole, les questions sont posées. Cela fait partie de la charte du PNR avec toutes les difficultés que nous connaissons. Il s'agit d'un enjeu primordial de santé publique et d'environnement.

Pascal Hamon



Travaux

Voirie et Fontaine Notre-Dame

Comme chaque année, nous avons réalisé divers travaux d'entretien de voirie :

Chemin Jean Racine

Une portion carrossable de 150m du chemin au niveau de la Lorioterie a été reprofilé et stabilisé par la mise en œuvre de grave compactée. Le chemin Jean Racine fait partie des liaisons douces dont l'entretien a été confié à la CCHVC. L'opération a donc été financée à 100% par la CCHVC.

Chemin du Vivier et sente de la Ravine

Réparation des rails en béton cassé à plusieurs endroits par des engins ayant dépassé le tonnage autorisé. Stabilisation et remblai le long des rails par de la grave compactée. Ces travaux se sont déroulés sur une semaine et nous avons mis en place une circulation alternée. Nous remercions les riverains pour leur compréhension de la gêne occasionnée. Nous rappelons que le tonnage est limité à 10T et qu'il est impératif de le préciser à vos fournisseurs.

Carrefour Buisson-Vivier

Le conseil avait inscrit dans son plan de travaux 2018, l'aménagement de ce carrefour. Le projet prévoyait d'élargir le carrefour vers le nord à hauteur de la propriété de Mr et Mme David afin de faciliter le virage pour les véhicules encombrants. A ce titre, nous remercions Mr et Mme David d'avoir accepté de reculer leur portail. Nous avons procédé au déplacement d'un lampadaire d'éclairage public. Le drainage des eaux pluviales du carrefour a été revue et toute la surface reprise en enrobé par l'entreprise SOGECO.

Fontaine Notre-Dame

Le terrain autour de la mare de la Fontaine Notre-Dame est désormais entretenu 2 fois par an par l'entreprise Latouche

Pascal Hamon



Cimetière

Les Milonais se mobilisent pour l'embellissement du cimetière

Le samedi 6 octobre, la municipalité a organisé une opération d'entretien du cimetière de Milon.

En effet, au-delà de l'entretien courant, nous souhaitons réaliser un démaussage global des sépultures et notamment celles délaissées, ainsi qu'un désherbage manuel des allées principales, ceci en anticipation de l'adhésion de la commune à la charte « Objectif Zéro Phyto » votée par le PNR, qui figure à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2018.

Une vingtaine de bénévoles nous ont rejoints avec binettes, rateaux et grattoirs sous un soleil radieux et nous avons, en une matinée, atteint l'objectif que nous nous étions fixés. Nous avons aussi découvert et relevé des stèles portant des inscriptions sur des tombes anciennes.

Dans cette perspective nous avons décidé d'embellir le cimetière avec la plantation de plantes vivaces, et le maintien de certaines allées en herbe.

La municipalité a aussi fait procéder à la taille des 3 magnifiques tilleuls.

Nous remercions vivement les Milonaises et Milonais qui nous ont rejoints dans une ambiance laborieuse et conviviale. Ce moment a été aussi l'occasion de découvrir et de se recueillir.

Cette matinée s'est terminée par une collation et à la demande de tous d'autres journées devraient être programmées dans le futur pour poursuivre l'embellissement et le fleurissement. Vous êtes tous les bienvenus.

La commission en charge du cimetière poursuit ces réflexions sur cette gestion différenciée qui implique de redéfinir les objectifs d'entretien de chaque lieu suivant ses caractéristiques, sa fonction et sa fréquentation. Cela permet de ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité de soins.

Emmanuel Mateo, Michel Beaucamp, Pascal Hamon



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre Le Centenaire !



Histoires d'un poilu - par sa petite-fille Pascale François Boutouyrie

François Boutouyrie est le père de Bernard Boutouyrie.

François est né en 1897 s'engage en 1914 à 17 ans. Il est affecté au 46^{ème} régiment d'artillerie et se fait gravement blesser deux fois. A l'armistice, il veut racheter ses deux chevaux pour leur offrir une retraite bien méritée en Périgord, mais l'armée refuse catégoriquement et les envoie à l'abattoir à Vaugirard. Il a reçu 5 distinctions dont la Légion d'honneur, la médaille militaire, la croix de guerre, la médaille interallier et une citation à l'ordre du régiment.

Nous publions ici 3 extraits de son journal de guerre :

■ Mon père

« Je passe voir mon père qui était à Fismes à une demi-journée de là. Nous avons fait un repas royal. Les copains avaient déniché un nid de corbeaux et les avaient enfumés entre 4 pelles de terrassier. Une fois plumés et vidés, ils les firent rôtir. Pendant ce temps, d'autres étaient partis chercher des boutons de fleurs de salsifis sauvages. Une fois cuits à l'eau salé, c'est délicieux, à condition de ne pas les prendre ouverts. Assaisonner avec le jus de nos perdreaux, on se régale. Comme salade, une plante grasse qui pousse sur les talus et qui donne quand on la casse une substance qui ressemble à du lait. Le Kaiser n'avait certainement pas mieux !!! Plus un quart de pinard ! »

■ Mon oncle

« Une après-midi, je vis un bataillon d'infanterie coloniale monter à l'assaut. Parmi eux, il y avait mon oncle facilement reconnaissable : un grand gaillard sec comme un courlis. Il tombe à mi-côte. Il avait fait toute la campagne du Tonkin, et venir mourir là... Mon père, qui avait fait partie de la garnison, avait été évacué quelques jours auparavant, à la suite de la prise du fort par les Allemands. A quelques temps de là, je fus nommé guide. Ma mission consistait à aller récupérer les colonnes qui venaient à Verdun par la route de Chavannes, pour les conduire aux unités qu'ils devaient ravitailler en vivres et munitions. »



■ Les deux chevaux, Bouboule et Tout-Petit

« À Cormicy, j'avais mes deux chevaux. C'était notre seule famille. Aussi ils étaient chouchoutés autant que faire se pouvait. Un soir, comme Bouboule était malade, je me couchai près de lui, sa tête sur mon bras. Le lendemain, comme il allait mieux, je l'emmenai à la corde à côté de Tout-Petit. Là je le caressai. Tout-Petit, jaloux, passa la tête par-dessus mon épaule et me mordit à la fesse. Cela ne lui valut pas de caresses supplémentaires ce jour-là !

Bouboule m'avait pourtant joué des tours pendables. Comme on ne pouvait pas le tenir attaché, un jour il est monté sur une crête bien en vue des Allemands. On avait envoyé des hommes pour le ramener. Il les laissait approcher, puis là, une ruade, et il allait plus loin ! Le commandant arrive : « il est à vous ce cheval ? Oui mon commandant. Allez le chercher. » Je partis et en montant la côte, je me munis d'une bonne poignée d'herbe. Arrivé près de lui, je lui dis : « Tu viens ? ». Il arrive aussitôt, et voilà ! »



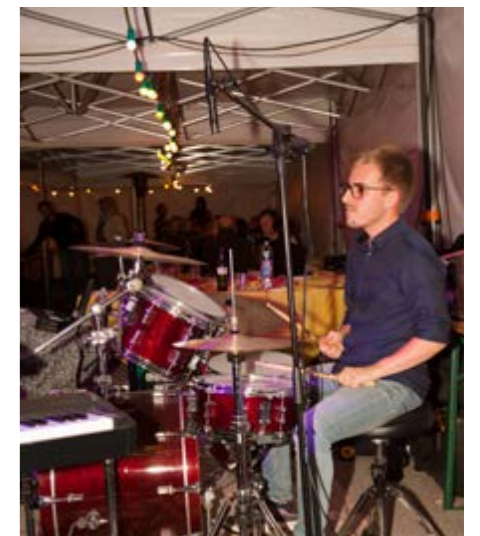
Tour d'horizon en images des événements et rencontres en 2018

SEPTEMBRE 2018 La Fête de Milon



Cette année encore, une belle fête de Milon !

Petits et grands se sont retrouvés nombreux le 22 septembre pour partager ce grand moment convivial entre Milonais. Les jeux et vélos rigolos étaient au rendez-vous et ont fait le bonheur des plus jeunes. Notre maire Jacques Pelletier au micro a présenté Aurélie Boursier, la nouvelle secrétaire de mairie, souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de Milon : M. Dubé et Mme Arnault, M. et Mme Horn, M. et Mme David, M. et Mme Chambrin, puis remercié Emmanuèle Mateo pour l'organisation de cette belle fête. Puis place au repas, cette année encore sous le signe des Antilles. Le bal était animé par nos complices du New Groovy Gang !



OCTOBRE 2018

SyLC expose au Parcours d'Artistes Hélim



Pour la 14^{ème} édition de son « Parcours d'Artistes », l'association Hélim a réuni 90 plasticiens, peintres et sculpteurs les week-ends du 6-7 et 13-14 octobre dernier. Ceux-ci ont présenté leurs travaux dans 47 lieux répartis sur 31 communes du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Des concerts, lectures, performances et démonstrations ont enrichi le programme des expositions

Hélim organise différentes actions culturelles au cours de l'année sur le territoire du Parc et offre au public l'opportunité de découvrir des lieux culturels ou des lieux exceptionnels qui, pour l'occasion accueillent des expositions de peinture et de sculpture, des performances, des spectacles de danse, de théâtre, des concerts. Pour conduire ces actions, Hélim bénéficie d'un soutien indispensable, tant financier que logistique, des collectivités locales qui encouragent ainsi son implication culturelle sur le territoire. En dix ans, 30 000 visiteurs ont découvert la richesse artistique de l'association.

◀ Exposition de Pascale Marchesini-Arnal (sculptures) et de SyLC (peintures, dessins) dans l'atelier de Pascale à Méré.

helium-artistes.com
sylc.org



Guerrier et Trapéziste

JEFFUS, l'artiste universel

Jean-François ARANYOSSY

Visiter l'atelier du sculpteur Jean-François Aranyossy, c'est traverser un musée universel, où toutes les civilisations anciennes semblent avoir laissé leur empreinte : les créations de l'artiste renvoient, sous une forme ou une autre, à la mythologie. Tout y est matière, forme, vie, sourire ou clin d'œil, investi de sens, d'histoire et souvent d'humour.

L'éveil artistique de Jeffus a lieu en Inde dans les années 70 lorsqu'il participe à l'une des célèbres fêtes de Ganesh, ce dieu qui supprime les obstacles, et est aussi le dieu de la sagesse. Les idoles de Ganesh sont façonnées avec de l'argile et, le dernier jour des festivités, ces statues éphémères retournent à la terre par immersion ; le cycle de la création et de la dissolution dans la nature...

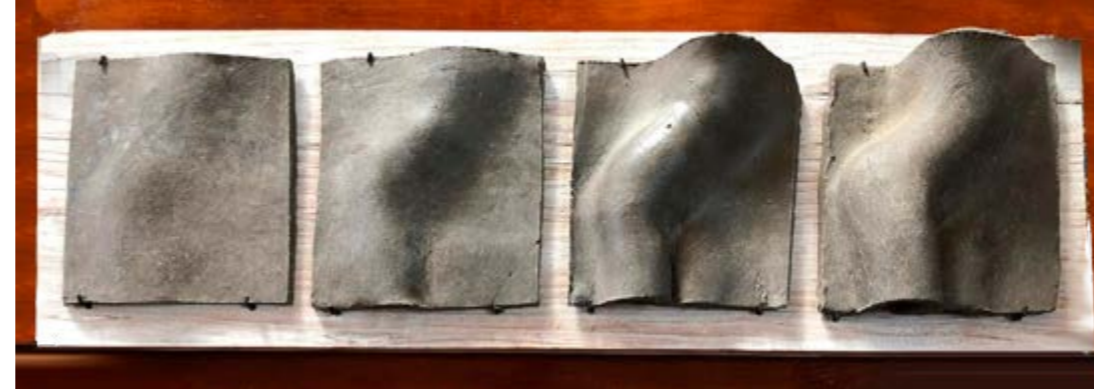
De cette matière d'argile naîtront, beaucoup plus tard, de nombreuses statues des mains de Jeffus. Ainsi, la naissance de Vénus, une déesse qui émerge petit à petit de l'argile.

Le cheminement artistique de Jeffus prendra plusieurs décennies. Ce scientifique, hydrogéologue, vit et voyage dans plusieurs continents et des années durant se donne à son métier et l'organisation qu'il représente.

Durant cette vie nomade, Jeffus s'imprègne de l'histoire locale asiatique, africaine, latino-américaine, et collectionne les statues anciennes qui cohabitent paisiblement avec ses propres créations. Il faudra attendre son retour en France à la fin des années 90 pour que Jeffus décide de paver le chemin qui dévoilera l'artiste qui vit en lui.

Jeffus est passionné par les sculptures des Vénus néolithiques, ces déesses de l'Amour, aux formes voluptueuses, exagérément développées, et qui symbolisent la maternité. Jeffus dit les retrouver dans tous les pays qu'il a parcourus, sous des formes similaires, et qui communiquent mystérieusement entre elles dans une sorte de correspondance qui évoque le musée imaginaire Malraux. Il rêve de pouvoir faire naître un jour, tel qu'un Pygmalion, sa Vénus à lui. Il se décide alors de se donner les moyens d'y arriver.

Pendant plusieurs années, Jeffus se forme dans divers ateliers, notamment auprès de Christophe Charbonnel, auteur de sculptures monumentales d'un néoclassicisme puissant et réinventé. Il y apprend à sculpter l'anatomie des corps et de ses premières œuvres émane en effet l'austérité virile musclée qui rapproche l'élève du maître. « J'ai voulu apprendre la sculpture anatomique pour ensuite m'en libérer », exprime Jeffus.



La naissance de Vénus

Ainsi, depuis le début des années 2000, les créatures mythiques de Jeffus s'adonnent à la séduction, le jeu, l'humour, la complicité, la passion bien sûr et parfois même au désespoir.

Toutes ces scènes se déroulent principalement autour de quatre thèmes : Roméo et Juliette, le cirque, les lutins et bien sûr les Vénus...

Nombreuses sont les Vénus de Milon qui sont nées dans les mains de Jeffus, rêveuses, amoureuses, séductrices, amusées face à l'homme, mais aussi complices et bavardes, allongées dans le sable et causant gaiement avec une amie à la plage.

Les Lutins



Ishtar, la déesse babylonienne toute-puissante, émerge du lot, prête à prendre son envol, ses ailes de plumes formant une cape derrière ses épaules et à la place des pieds, des griffes d'oiseau.

Créer une sculpture qu'on pose sur un socle est une chose, mais concevoir l'homme qui grimpe au balcon ou la trapéziste du cirque suspendue en l'air, ou encore la funambule blonde, en équilibre sur un fil, c'est plonger dans le vide l'art sculptural et bien sûr, c'est là qu'on reconnaît les gènes de l'artiste scientifico-chercheur qui pousse un peu plus loin la frontière de son propre domaine de recherche.

Roméo et Juliette



Au moment de mon départ, Jeffus tient à chercher un peu d'argile et me fabrique un ange : c'est bientôt Noël, et des anges il en faudra, mais pour cela, « il faut travailler, travailler et refaire », me confie Jeffus. Le travail d'un artiste est un éternel recommencement.

Quand je quitte la maison, des lutins joyeux me disent au revoir, ou est-ce bonjour (?), couchés d'un air espiègle sur le rond de bois collectionné une dizaine d'années avant leur apparition.

Rendez-vous aux expositions à venir. ■

Ishtar (sculpture non terminée)





MADATREK, LE RETOUR

Alexandre POUSSIN

Chers amis milonais,

Vous nous avez manqué ainsi que notre verte vallée pendant 4 ans, mais nous voici de retour, avec pleins de souvenirs et d'aventures à partager.

Après Africa Trek, marche démesurée et légère de 14,000 km à travers un continent, nous avons fait à Madagascar l'expérience de la lenteur et de la profondeur. Unité de lieu et unité de temps. Un tour plutôt qu'une traversée. Le tour de la question. Notre véhicule était celui qu'utilisent tous les paysans de ce pays : la charrette à zébus. Non que nous fussions à bord, mais elle portait les bagages, la tente, l'école, la pharmacie, l'atelier, la cuisine, et le studio de montage ! Et nous marchions à côté. Souvent derrière pour la pousser dans les montées. Voilà pourquoi cela nous a pris 4 ans pour seulement 5000 km parcourus à pieds. Le rendement kilométrique était faible, mais il n'était pas l'objectif. Nous sommes partis pour apprendre, comprendre, entreprendre, surprendre !

Nous avons quitté Milon le 16 mai 2014 et avons démarré notre périple le 16 octobre 2014 après avoir construit nous-même notre charrette, acheté les zébus et appris des rudiments de malgache. A l'époque, Sonia et moi avions 44 et 43 ans et les enfants 6 et 9 ans ! Ils en ont aujourd'hui 11 et 14. Madatrek, c'est toute notre vie dans la charrette, alors c'est difficile de résumer. C'est une aventure familiale pour découvrir les régions reculées de ce pays qui est une fantastique terre d'aventure. Par notre série documentaire, nous espérons donner envie à des milliers de français de venir y passer des séjours dans le tourisme d'aventure, trekking, bicyclette, moto... pour y faire des raids ou des randos, comme dans les Andes ou au Népal. La



présence de nos enfants était naturelle. Comment vivre 4 ans sans eux ? Ils ont été un atout considérable pour rencontrer les villageois. Ils étaient toujours portés à aller de l'avant vers de nouvelles découvertes. C'est l'avantage de l'itinérance et de l'extraordinaire diversité de paysages et d'écosystèmes dans un seul pays.

Cette charrette nous a permis de rentrer en profondeur, de prendre le temps, de ne rien rater. L'allée des baobabs de Morondava, le lagon saphir de Tulear, le chantier naval de Belo-sur-Mer et ses incroyables goélettes bretonnes, le plateau mahafaly et ses tombeaux par centaines, hérissés d'aloals, ces totems en bois ornés de sculptures. Nous avons marché avec des tortues radiées, dansé avec les propithèques de Verreaux à Berenty, nagé avec des requins baleines, des tortues vertes, nous avons pu filmer des fermes



de concombres de mer, d'algues marines, des salines, des récoltes de pervenches dont on tire des traitements anticancéreux, de sisal dont on fait des cordes, de litchis, de vétiver, de cacao, de café, découvrir le fonctionnement des salines de Diego. Mais aussi nous initier au kite à Babaomby, gravir le sommet du Marojejy et sa forêt primaire exceptionnelle habitée par le rarissime propithèque candidus, un lémurien immaculé dont il n'existe que 517 spécimen !

Le prix de toutes ces expériences merveilleuses c'était les épreuves quotidiennes de franchissement. La dantesque RN5, les bains de boue de la RN10, les pierriers de la montagne d'ambre, l'aridité et les cactus du grand sud, le pays Antandroy. La côte Est a été éprouvante par ses pluies incessantes, ses plages interminables, entre l'océan indien rageur et le canal des Pangalanes.



Heureusement il y avait des fruits, mangues, bananes, litchis à profusion !

Mais Madatrek c'est aussi une aventure humanitaire : nous ne pouvions pas être les témoins passifs de tant de besoins et détresses croisés en chemin. Nous avons donc décidé d'apporter de l'aide aux différents projets sur notre chemin par des levées de fonds sur internet. C'est ainsi que nous avons pu récolter 250 000 euros pour 30 projets qui vont de la sauvegarde d'une forêt littorale à la protection de lémuriens, en passant par la construction d'écoles ou de dispensaires, des projets de reboisement, la restauration de vieux lavoirs, et même la fourniture d'un rayon X à une léproserie.

Il y a eu aussi des rencontres exceptionnelles : nous avons été bouleversés à Tanjomoha près de Vohipeno par la rencontre avec le père



Emeric qui gère un foyer d'handicapés, et bien sûr par notre rencontre avec le père Pedro qui à Tana fait des miracles au quotidien. Nous avons pu récolter pour lui 20 000 euros pour construire 4 maisons pour des familles qui avaient tout perdu dans le cyclone Enawo.

Nous avons rencontré des artistes exceptionnels, par exemple, Rajery, le prince de la Valiha, la harpe malgache, qui a perdu une main à 6 mois, et joue avec son moignon en virtuose et qui incarne à lui seul la résilience et le courage de tout un peuple.

Nous avons aussi une dette envers ces courageux français qui ont investi toutes leurs économies pour maintenir à flot leurs structures hôtelières dans des paradis perdus et enclavés, et qui ne reçoivent pas assez de visiteurs. Alors si Madatrek n'avait qu'une vertu, ce serait peut-être de vous donner envie



d'aller découvrir l'extraordinaire diversité et beauté de ce pays. Sa biodiversité en a besoin. Sans vous, elle disparaîtra. 55 parcs nationaux sont prêts à vous révéler leurs trésors uniques au monde. Alors Alefa ! En avant ! ■



Retrouvez-nous

Le 26 janvier : conférence à la mairie de Milon la Chapelle à 20h

Le 1^{er} janvier « Spéciale Madatrek » de 16h à 21h épisodes 6-7-8-9-10 sur Voyage et les épisodes suivants tous les dimanches de janvier et février à 20h50.

Et sur France Ô en décembre tous les samedis à 16h40.

ARTS CONVERGENCES

Association loi du 1^{er} juillet 1901

L'association **Arts Convergences** œuvre depuis 2013 à la réinsertion des personnes ayant des problèmes de santé mentale, par le biais de l'expression artistique. Les diverses activités de création et de diffusion portées par l'association, agissent sur le rétablissement des personnes concernées tout en participant à la sensibilisation du grand public.

L'association intervient depuis le processus de création, avec le recrutement des artistes la mise en place d'ateliers, jusqu'à la restitution à une large public (expositions, installations, projections...), dans des lieux

« Il faut bien vivre avec une maladie psychique ! »

patrimoniaux et en lien avec les collectivités locales - notamment depuis 2016 l'association intervient au sein du Centre Hospitalier de Plaisir où elle participe au développement de sa politique culturelle, visant en particulier la déstigmatisation de la maladie mentale.

L'année 2018 se clôture avec un des projets phare de l'association le Prix vidéo, qui récompense des œuvres cinématographiques de tous genres sur le thème « Il faut bien vivre avec une maladie psychique ! ». Ce prix est ouvert à tous, sous forme d'appel à projets, pour des vidéos de 4' Max et récompensent les lauréats avec des dotations.



Visitez notre site : www.artskonvergences.com pour plus d'informations sur nos projets et participer à nos côtés au rétablissement et à la réinsertion des personnes touchées par des maladies psychiques.



L'Auberge de la Chapelle a le plaisir de vous annoncer quelques nouveautés

Sa page Facebook :

L'Auberge de la Chapelle

Son nouveau site internet :
auberge-chapelle.com

Les nouveaux jours d'ouverture à partir du 3 janvier 2019 :

L'auberge de la Chapelle sera **ouverte du mercredi au samedi midi et soir et le dimanche midi.**

Babysitting à Milon la Chapelle



Lou Marciano
01 30 52 42 25
Arthur Mizrahi
06 86 00 80 69

D'autres baby-sitters à Milon ? Faites vous connaître auprès de la Mairie !

Accueil en mairie

Auréliе BOURSIER
vous accueille à la mairie
du lundi au samedi (sauf mercredi)
de 9h à 11h30

Tel : 01 30 52 19 22

Fax : 01 30 47 05 45

mairie-de-milon@wanadoo.fr

milon-la-chapelle.fr



1 Racine = 1 euro

Ces nouveaux billets sont plus qu'une monnaie, ils sont des **marqueurs d'engagement**. Chaque personne qui en possède **affiche ainsi sa volonté de faire vivre son territoire** et envoie un message fort de soutien aux artisans et aux commerçants.

Voilà 3 ans que l'idée a germé dans un collectif d'habitants et d'associations : créer une monnaie locale et citoyenne et complémentaire à l'euro (MLCC) **pour soutenir l'économie réelle et le développement local**.

Certains développent des circuits courts ou s'engagent dans la transition écologique, le collectif a choisi de redonner le pouvoir aux consommateurs. Le pouvoir de choisir et de cibler où va circuler l'argent qu'ils dépensent. Dans le schéma classique, les euros que vous avez donnés au commerçant local vont être aussitôt enregistrés ou déposés en banque et ils partent alors dans le pot commun des transactions virtuelles et internationales, pratiqués par nos systèmes bancaires. À l'inverse, en privilégiant la monnaie locale, on sait que notre argent continue de circuler dans l'économie réelle et entre les acteurs locaux, sans intermédiaires, ni commissions. Et comme, on ne gagne rien à épargner cette monnaie, dans les faits, elle circule 3 fois plus vite qu'une monnaie traditionnelle !

C'est d'ailleurs ça l'innovation d'un tel système : **créer un sentiment de solidarité et de responsabilité entre consommateurs et professionnels**. En payant en Racines, le particulier incite le professionnel à jouer lui aussi la carte du local, du réseau et à soutenir les autres professionnels autour de lui. Et ça marche ! On compte déjà une cinquantaine de monnaies locales en France et les professionnels qui les acceptent ont vu leur chiffre d'affaire augmenter de 3 à 6 %. Ils découvrent aussi très souvent d'autres professionnels du coin qu'ils ne connaissaient pas et qui deviennent alors

des fournisseurs ou des prestataires. 86% des consommateurs découvrent aussi un ou plusieurs professionnels en adhérant à ce réseau.

La richesse se crée quand la monnaie circule

Et le particulier, qu'a-t-il à y gagner ? Et bien sans dépenser plus, ses achats ici vont contribuer à faire circuler la monnaie et ainsi soutenir d'autres commerces à côté, d'autres prestataires voisins... pour que la région qu'il habite reste vivante, attractive, pour que les paysages ruraux restent entretenus par des producteurs.

Des valeurs partagées

Toutes les entreprises peuvent accepter d'être payées en Racines : commerçants, professions libérales, artisans, indépendants... Pour entrer dans le réseau, il suffit de s'engager à respecter les valeurs de notre charte. C'est-à-dire, faire circuler cette monnaie, rechercher des fournisseurs dans le tissu économique local, privilégier la production, la distribution et la consommation de produits et savoir-faire locaux et de saison, donner la préférence aux activités économes en ressources ou utilisant les énergies renouvelables.

Enracinez-vous !

Une 1^{ère} phase pilote en juin sur Chevreuse et les Molières a permis de rôder les aspects logistiques et d'identifier les points à améliorer. À présent, la Racine se déploie dans les communes qui composent le PNR, mais aussi dans d'autres bassins de vie des alentours. ■

Infos, cartographie des professionnels et adhésions en ligne :

www.laracine-monnaie.fr

- ▶ Lancement officiel en Octobre 2018
- ▶ + de 380 adhérents
- ▶ Déjà 62 commerçants et professionnels qui acceptent les paiements en Racines.

Pas d'intermédiaire, pas de commission

L'association La Racine n'a pas de but lucratif. Elle finance le système (impression billets, site internet, logistique) avec les adhésions annuelles (8 € pour le particulier, 30 € pour les associations et 45 € pour les professionnels).

Le particulier change ses euros en Racines dans les comptoirs de change. Il peut les dépenser chez tous les professionnels du réseau, mais pas les reconvertir en euros.

Pour le professionnel, les racines encaissées peuvent être utilisées pour régler ses factures chez d'autres pros du réseau, pour se verser une part de sa rémunération, ou payer une partie du salaire pour les employés volontaires.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a versé des subventions pour le lancement de cette monnaie dont les objectifs de soutien à l'économie locale et aux filières courtes sont tout à fait cohérents avec la Charte du Parc.



Urgences

- Samu 15
- Pompiers 18
- Centre anti-poison 01 40 05 48 48
- Gendarmerie de Magny-les-Hameaux
01 30 52 07 94
- Police secours 17

Santé

- Médecins de garde 15
- SOS Médecins Yvelines 01 39 58 58 58
- Urgences dentaires 01 39 51 21 21
- SOS Psychiatrie 01 40 47 24 24
- SOS Dépression 01 40 47 95 95
- Tabac Info Service 3989
- SOS Vétérinaires 01 47 46 09 09

Dépannage Eau - Électricité - Gaz

- Électricité - ENEDIS 09 726 750 78
- Gaz - GRDF 0800 47 33 33
- Eau - SAUR 01 77 78 80 09

